Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_06-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026 **N° 20260507_06**

OBJET • Election des membres du conseil d'exploitation eau et assainissement

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 41
Pouvoirs • 07
Votants • 48

Par convocation en date du 30 avril 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 7 mai 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Nils, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie Thérèse, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, PATY Elena, LE BRETON Marie-Pierre, LOUSSOUARN Michel, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LE BARON René (pouvoir à Daniel CAUGANT), MAREC Tiphaine (pouvoir à Quentin LE GAILLARD), LESCA Véronique (pouvoir à Didier CARDUNER), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), PRIGENT Gildas (pouvoir à C. ESVANT), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), KERHERVE Julien (pouvoir à G. PAGNARD).

ABSENTS • Aucun

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Daniel CAUGANT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_06-DE

Olivier BELLEC expose que le conseil d'exploitation, compétent à la fois pour les questions de l'Eau et de l'Assainissement est une instance différente des commissions précitées, composée de 15 membres, répartis en 2 collèges, désignés par le conseil communautaire sur proposition du président, conformément aux statuts des régies « eau » et « assainissement (régie dotée de l'autonomie financière) :

- 14 représentants de la communauté d'agglomération, membres du conseil communautaire
- 1 représentant des communes membres de l'intercommunalité (place réservée à la commune de Tourc'h qui ne dispose que d'un seul conseiller communautaire)

Contrairement aux autres commissions, le nombre de sièges dans cette instance est limité à 15, conformément à ses statuts (régie dotée de l'autonomie financière). **Le quorum doit être réuni pour que la séance puisse se tenir valablement**, ce qui n'est pas le cas des autres commissions thématiques de CCA.

Les statuts de la régie précisent toutefois que « Les conseillers municipaux en charge des travaux connexes à l'eau et l'assainissement (1 par commune) peuvent assister aux réunions du conseil d'exploitation. Ils ne prennent cependant pas part aux votes. Ils sont désignés par les communes membres de CCA.

Au regard des candidatures reçues pour intégrer le conseil d'exploitation, 15 élus se sont portés candidats, soit un nombre conforme aux sièges à pourvoir. En conséquence, la liste des membres est présentée au conseil communautaire en vue de leur élection.

Il est précisé qu'une fois constitué, le conseil d'exploitation devra élire en son sein, et pour la durée du mandat, son Président et 2 Vice-Présidents. L'élection aura lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire du 27 avril 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Elit** les 15 membres suivants avec droit de vote du conseil d'exploitation des régies « eau » et « assainissement » : Sophie HELIAS, Luc LESAGE, Élena PATY, Valérie GUILLOU, René LE BARON, Catherine ESVANT, Jean-Louis BLOT, Sandrine MANUSSET, Marie-Pierre LE BRETON, Jacques RANNOU, Marie-Thérèse JAMET, Guy PAGNARD, Christine RAOUL, Didier CARDUNER, Dominique LALLEMENT.
> **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 11 mai 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 11/05/2026
Qualité : PRESIDENT CCA